



L'avenir de tous nous donne des ailes





Le Vol à Voile dans l'Yonne

et

le Développement durable

Le planeur tire son énergie des mouvements atmosphériques, les vélivoles analysent en permanence les interactions entre les paysages terrestres et phénomènes climatiques.

Il est naturel que nous inscrivions notre action dans le programme de développement durable du Comité National Olympique du Sportif Français (CNOSF).

Pionnier dans l'utilisation d'un mode de lancement des planeurs totalement silencieux et non polluant, le vol à voile icaunais traduit « *ce mode de pensée, cette manière de concevoir et mettre en oeuvre la politique sportive* » en faisant siens les objectifs de l'Agenda 21 du CIO.

Voici le bilan des actions concrètes réalisées en conformité avec ces objectifs.





Objectif 1 – Intégrer le concept de développement durable dans les politiques sportives

... créer au sein des instances fédérales et olympiques des commissions de type environnement. Nommer des correspondants ayant en charge la prise en compte des questions d'environnement...

A la suite des expériences menées à Saint-Florentin, Pascal Jouannard, président du CVVSFC, a créé et anime la commission treuil de la Fédération Française de Vol à Voile (FFVV).

Depuis lors, 5 clubs français ont remplacé les bruyants et gourmands remorqueurs par des treuils électriques économes et silencieux. Une dizaine de nouveaux projets sont en cours.

Objectif 2 – Promouvoir les valeurs du développement durable

... intégrer le développement durable au coeur des stratégies de communication de l'organisation sportive (site internet, bulletins,...) ... Encourager les athlètes à associer leur notoriété aux objectifs du développement durable...

Lors des deux précédentes éditions de la semaine de l'environnement et du développement durable, nous avons organisé une journée de présentation du lancement au treuil électrique, en présence des élus et de la direction régionale d'EDF.

Le CVVSFC a établi deux records du monde d'altitude au treuil. Cet événement, ainsi que les multiples avantages de ce mode de lancement sont l'objet de nombreux articles sur notre site www.planeur-stflo.net.

Objectif 3 – Engager le mouvement sportif à devenir un acteur à part entière de développement durable

... collaborer avec les instances publiques et les groupements professionnels impliqués dans le développement durable ... développer et valoriser les projets qui contribuent au développement durable des territoires au travers d'une collaboration avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux,

Avec l'aide du Conseil Général, nous avons lourdement investi pour l'achat du premier treuil électrique de France (60 K€). Nous avons réalisé bénévolement l'équipement électrique de l'aérodrome de Chéu (25K€) en s'appuyant sur les compétences des entreprises locales.

Objectif 4 – Intégrer le développement durable dans les actions de coopération sportive nationales et internationales

Conduire les actions de coopération internationale dans le respect des principes du développement durable, en particulier avec les pays en voie de développement.

Pour soutenir la création du premier club de Vol à Voile en Equateur, deux instructeurs de Saint-Florentin formeront les cadres locaux pendant deux semaines en mars 2007.





Objectif 6 – *Combattre l'exclusion sociale par la pratique du sport*

Adapter les pratiques sportives et les équipements aux besoins spécifiques de ces populations.

La suppression des décollages au remorqueur, l'investissement des bénévoles et une politique de prix serrés ramènent le prix spécifique d'un vol de plusieurs heures à 6€. Grâce aux aides du département et de la région, la pratique du vol à voile peut être entièrement financée pour les jeunes de moins de 25 ans qui participent activement à la vie du club.

Objectif 7 – *Renforcer le rôle du sport au service de la protection et de la promotion de la santé des personnes*

Limiter et évaluer les impacts des manifestations sportives sur la santé du public (bruit, pollution, accidents)

Le résultat de nos investissements nous a permis de supprimer totalement le bruit et la pollution.

Objectif 10 – *Promouvoir l'accès des femmes à la pratique sportive et aux postes de responsabilités*

Conférer aux sportives une reconnaissance équivalente à celles des sportifs... Adopter une approche méthodologique de l'entraînement et de la compétition respectueuse de la spécificité féminine.

L'un de nos ITV (instructeur vol à voile) est une femme, ainsi que l'un des trois dirigeants statutaires du club. Plusieurs pilotes féminines sont des pratiquantes régulières.

Nous participons à l'organisation d'un stage féminin chaque année, aidé financièrement par les comités départemental et régional et la Fédération Française de Vol à Voile.

Parmi nos stagiaires BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique, plus de 40% sont des jeunes filles).

Objectif 11 – *Promouvoir la pratique des jeunes et améliorer leur implication dans la vie associative et les instances dirigeantes du sport.*

Mener des actions de découverte du sport et d'initiation sportive en particulier en direction des jeunes à travers des programmes scolaires et périscolaires. Permettre aux jeunes d'accéder aux responsabilités associatives.

Dans le cadre d'une convention avec l'Education Nationale, nous avons créé la « Classe Aéronautique » de Saint-Florentin. Cet outil nous permet d'offrir la formation au brevet d'initiation aéronautique (BIA) et au brevet de pilote à 10 jeunes pour environ 250€ par an.

Deux jeunes de moins de 25 ans sont élus au CA de l'association.





Objectif 12 – *Promouvoir le sport comme élément du patrimoine de la société.*

Recenser, conserver et valoriser les éléments du patrimoine et de la mémoire du sport.

Des planeurs anciens sont restaurés et présentés dans les meetings spécialisés par les membres du CPS.

Une collection quasi exhaustive des cartes postales anciennes et des timbres, et des articles de revue anciennes retraçant l'histoire du vol à voile sont disponibles sur notre site Web.

Objectif 13 – *Prévenir et lutter contre toutes les formes de violence dans et autour du sport*

Lutter contre la violence et les incivilités dans le sport...

Le vol à voile ne connaît pas de pratiques violentes liées aux rencontres sportives.

Par nature et par nécessité, la pratique du vol à voile est collective, elle implique le partage et l'entraide entre tous ses pratiquants.

Ces valeurs sont partie intégrante de la formation des vélivoles.

Objectif 14 – *Intégrer un chapitre « environnement » dans les programmes d'éducation et de formation des cadres et des pratiquants*

Sensibiliser et informer les pratiquants à la protection de l'environnement et leur proposer de mettre en oeuvre ces principes à travers des actions pratiques et concrètes.

Nous mettons notre structure et nos matériels à la disposition des dirigeants et des adhérents des autres clubs qui pratiquent encore le décollage avec des moyens polluants et bruyants.

Ils peuvent ainsi venir découvrir notre pratique, former leurs instructeurs et motiver leurs pratiquants afin de réaliser chez eux les investissements nécessaires à un fonctionnement respectueux de l'environnement.

Objectif 15 – *S'impliquer dans une gestion respectueuse des sites, des paysages et de la nature*

Observer et évaluer l'impact des pratiques sur l'environnement.

Par construction, le planeur ne produit aucun effet sur son environnement...

En revanche, il est un moyen d'observation privilégié de la beauté des paysages et des incidences des activités humaines.

Nous partageons ces observations en photographiant progressivement les sites que nous survolons et les mettons à disposition des habitants sur notre site Web.





Objectif 16 – Concevoir des installations équipements et matériels sportifs respectueux de l'environnement et développer des modes de gestion « durables »

Intégrer les normes environnementales dès les cahiers des charges de conception des matériels sportifs et des installations sportives et administratives.

Bien qu'ils aient été réalisés par les membres du club, le clubhouse et les sanitaires ont été dessinés par un architecte dans le respect des normes techniques et esthétiques en vigueur.

La ligne électrique d'une longueur de 1700m que nous avons posée pour l'alimentation de notre nouveau treuil est enterrée et totalement invisible.

Objectif 17 – Gérer les manifestations sportives de manière responsable dans le respect des préconisations du développement durable

Inclure des préconisations environnementales dans le cahier des charges de l'organisation des manifestations.

Pour la première fois au monde, les concurrents du Championnat de France pourront décoller en compétition à l'aide de notre treuil électrique.

Le règlement local du Championnat qui a été écrit à cette occasion sera la référence pour les futures compétitions de vol à voile en Europe.

Objectif 18 – Promouvoir une utilisation des moyens de transports économes en énergie et faiblement polluants

Promouvoir l'utilisation des transports collectifs et des modes de déplacement propres.

Les visiteurs trouvent sur notre site web toutes les indications utiles pour nous rejoindre en train, y compris les fiches horaires, et nous assurons le transport vers la gare si besoin.

Objectif 19 – Mettre en oeuvre des modes de consommation nouveaux intégrant les principes du développement durable

Adopter des modes de consommation visant à promouvoir les économies d'énergie

Sur l'aérodrome, nous tractons les planeurs avec des voiturettes électriques, et lors des prochains championnats, un constructeur est invité à présenter ses produits aux clubs participants notamment pour ramener les câbles du treuil.

Quand au vol proprement dit... 1 kW/h pour un trajet de 500 km ;-)





Objectif 20 – Faire du sport une source de richesses pour les territoires

Veiller à ce que les manifestations et les activités sportives aient des retombées économiques pour les territoires et ses habitants.

La renommée des clubs de l'Yonne génère directement chaque année plusieurs milliers de jours/homme de présence de pratiquants autour des aérodromes de Chéu et de Gisy-les-Nobles.

Les hébergeurs, restaurateurs, commerçants et producteurs de spécialités locales en profitent directement. Les retombées touristiques sont significatives.

Objectif 21 – Développer l'emploi et contribuer ainsi au développement durable

Permettre à des personnes de développer un projet de vie en occupant un emploi dans le sport, notamment par le développement de formations qualifiantes et de soutien à l'activité

Entièrement bénévole, le vol à voile icaunais n'a pas créé d'emploi direct aujourd'hui. La croissance des dernières années nous conduit maintenant à étudier cette possibilité.

En revanche, les formations de pilote que nous délivrons et la découverte des techniques de construction et d'entretien aéronautique suscitent régulièrement des vocations et de belles réussites professionnelles.

